



CONSEIL
DE QUARTIER
DES JÉSUITES

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION
11 JANVIER 2010**

Procès-verbal de la première séance publique de l'année 2010 du conseil d'administration du conseil de quartier des Jésuites, tenue le lundi 11 janvier à 19 h 30 au bureau d'arrondissement de Charlesbourg, 160, 76^e Rue Est, salle de la Cité.

PRÉSENCES DES ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS :

M. Jean-Robert Pépin	Président
M ^{me} Nicole Brais	Secrétaire
M. Roger Desjardins	Trésorier
M. Bernard Brassard	Administrateur
M ^{me} Lynn Lafortune	Administratrice
M ^{me} Chantal B. Lafond	Administratrice

Mme Michelle Morin-Doyle	Conseillère municipale
M ^{me} Denise Trudel	Conseillère municipale

L'atteinte du quorum est constatée.

ABSENCES :

M. Jean Côté	Vice-président
--------------	----------------

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

M ^{me} Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Charlesbourg
----------------------------------	---

Outre les personnes énumérées ci-dessus, quatre citoyennes et citoyens assistent à la rencontre.

DOCUMENTS DÉPOSÉS :

- *Ordre du jour*
- *Procès-verbal du mois de décembre*
- *Lettre entretien hivernal*
- *Politique de déneigement*

- *Rapport de consultation publique et recommandations – vocation du terrain vacant longeant l'arrière des propriétés de l'avenue de Gaulle*
- *Calendrier de coordination des réunions pour l'année 2010*

10-01-01 Ouverture de la séance

L'ouverture est constatée à 19 h 40 par M. Jean-Robert Pépin qui préside l'assemblée.

M. Jean-Robert Pépin souhaite la bienvenue à toutes et à tous et présente ses vœux pour la nouvelle année 2010.

10-01-02 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE Mme CHANTAL B. LAFOND, APPUYÉE PAR M. ROGER DESJARDINS, IL EST RÉSOLU d'adopter le projet d'ordre du jour tel que présenté.

- 10-01-01 Ouverture de la séance
- 10-01-02 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
- 10-01-03 Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2009
- 10-01-04 Recommandations suite à la consultation sur l'avenir du terrain vacant longeant l'arrière des propriétés de l'avenue de Gaulle
- 10-01-05 Questions et commentaires du public
- 10-01-06 Suivi du plan d'action
 - Comité sur la circulation
 - Comité sur le transport alternatif
- 10-01-07 Opérations de déneigement
- 10-01-08 Correspondance, information et trésorerie
- 10-01-09 Période réservée aux conseillers municipaux
- 10-01-10 Questions et commentaires du public
- 10-01-11 Préparation de l'assemblée générale annuelle
- 10-01-12 Divers
- 10-01-12 Fin de la séance

Mme Nicole Brais présente Mme Monique Langevin qui sera présente à chaque séance du conseil d'administration afin de prendre note des discussions et d'élaborer le procès-verbal. Mme Langevin fait une brève présentation de ses compétences.

10-01-03 Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2009

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DESJARDINS, APPUYÉE PAR Mme NICOLE BRAIS, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2009 tel que déposé.

10-01-04 Recommandations suite à la consultation sur l'avenir du terrain vacant longeant l'arrière des propriétés de l'avenue de Gaulle

Le président, M. Jean-Robert Pépin, félicite Mme Priscilla Lafond pour le travail accompli dans ce dossier ainsi que les membres du conseil d'administration. Une lecture est faite des recommandations retenues suite à la consultation, à savoir :

1. Recommander à la Ville de Québec l'aménagement d'un parc multigénérationnel sur ce terrain ;
2. Demander au conseil d'arrondissement que le conseil de quartier des Jésuites soit consulté sur un éventuel projet d'aménagement d'un parc sur ce terrain ;
3. Recommander à la Ville de Québec de régulariser les cas d'empiètement en trouvant, si possible, une entente avec les résidants concernés ;
4. Prendre en considération les commentaires et suggestions émis par la population advenant que ce ne soit pas l'option d'un parc qui soit retenu ;
5. Prendre en considération les commentaires et suggestions émis par la population afin d'assurer le maintien de la qualité de vie de la population du quartier et plus particulièrement des gens qui demeurent en bordure de ce terrain.

Des discussions ont lieu notamment pour que les citoyens soient informés que le parc pourra servir à tout le quartier et non seulement au secteur rapproché. Il est question également de la pertinence ou non de conserver la recommandation numéro 4 puisqu'il était clair lors de la consultation que l'option d'un parc était celle qui avait été retenue. À la suite d'une intervention de Mme Trudel, Mme Lafond explique pourquoi dans la recommandation numéro 5, il est fait mention des gens qui demeurent en bordure de ce terrain. Cette mention est faite afin de bien prendre en considération ces citoyens étant donné qu'ils sont les premiers concernés.

Résolution 10-CA-01 concernant des modifications aux recommandations retenues suite à la consultation sur l'avenir du terrain vacant longeant l'arrière des propriétés de l'avenue de Gaulle.

Suivi →

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DESJARDINS, APPUYÉE PAR Mme CHANTAL B. LAFOND, il est résolu d'apporter les modifications suivantes aux recommandations retenues suite à la consultation sur l'avenir du terrain vacant longeant l'arrière des propriétés de l'avenue de Gaulle :

Recommandation numéro 1 : Recommander à la Ville de Québec l'aménagement d'un parc de quartier multigénérationnel sur ce terrain ;

Recommandation numéro 4 : Retirer cette recommandation. La recommandation numéro 5 deviendra la numéro 4.

Recommandation numéro 5 : Prendre en considération les commentaires et suggestions émis par la population afin d'assurer le maintien de la qualité de vie de

la population du quartier et notamment des gens qui demeurent en bordure de ce terrain.

Mme Lafond informe que ces modifications apparaîtront au document qui sera présenté au conseil d'arrondissement du 26 janvier 2010. Les deux conseillères présentes demandent que les deux autres élu(e)s de l'arrondissement puissent en recevoir une copie préalablement afin de pouvoir en prendre connaissance avant la séance.

10-01-05 Questions et commentaires du public

Mme Barbara Genest s'informe concernant certaines annexes. Mme Lafond l'informe que tous les documents manquants ont été ajoutés au rapport sur la consultation. M. Jean-Robert Pépin l'informe également qu'il a déposé l'ensemble de la documentation relative au dossier au conseil de quartier. M. Pépin en profite pour la féliciter de sa prestation lors de la consultation publique. Mme Genest mentionne qu'elle n'était pas seule et qu'elle transmettra ces félicitations aux autres personnes qui ont travaillé avec elle dans ce dossier.

10-01-06 Suivi du plan d'actions

Comité sur la circulation

Aucune nouvelle de l'Arrondissement à ce sujet. L'Arrondissement attend de combler le poste de technicien avant de rencontrer le comité pour discuter du diagnostic posé sur la circulation dans le quartier des Jésuites.

Comité sur le transport alternatif

Mme Brais a modifié la lettre qui devait être transmise concernant les problèmes de sécurité sur la 3^e et la 10^e Avenue Est. Certaines interventions ayant eu lieu elle a préparé un nouveau projet de lettre portant sur le déneigement des trottoirs de la 79^e Rue Est qui tient compte de la Politique sur le déneigement, comme l'avait suggéré Mme Lafond. Selon Mme Brais, la Politique sur le déneigement ne répond pas à tous les questionnements comme par exemple l'entretien des trottoirs et corridors suite à une période douce ou pluvieuse suivie de froid comme il y a en mars ou durant tout l'hiver. Les trottoirs deviennent impraticables pour les piétons.

Chantal B. Lafond suggère que le corridor à partir du terminus d'autobus de Charlesbourg jusqu'à la Polyvalente soit nommé corridor scolaire. Elle suggère qu'une affiche à cet effet soit suspendue sous les affiches de noms de rues. De cette façon, ce corridor serait considéré comme prioritaire pour son entretien. Mme Nicole Brais est d'avis que cette suggestion soit intégrée au plan directeur de quartier. Il s'agit d'une idée novatrice pour la Ville de Québec et c'est intéressant que ce soit le conseil de quartier des Jésuites qui la soumette. Elle souhaiterait qu'on parle de corridor scolaire et piétonnier. Dans la Politique de déneigement, il est fait mention de parcours scolaire et de zone scolaire qui sont des concepts différents.

M. Jean-Robert Pépin serait d'accord pour continuer le corridor encore plus loin que la 10^e Avenue Est, soit jusqu'à Place Chamonix ou de Sully.

Suivi →

Mme Priscilla Lafond suggère de changer l'objet de la lettre pour : Sécurité et entretien du corridor scolaire entre le terminus de Charlesbourg et la 10^e Avenue Est. Mme Brais va revoir la lettre à la lumière des commentaires qui ont été faits et la transmettra aux membres cette semaine. Si aucune modification n'est demandée, Mme Lafond se chargera de la transmettre.

10-01-07 Opération de déneigement

M. Jean Robert Pépin a reçu un commentaire à l'effet que le déneigement sur l'avenue de Gaulle a été lent, mais les vérifications faites dans d'autres secteurs indiquent que le déneigement est plus efficace cette année, selon les résidents rencontrés.

Après observations sur plusieurs rues lors des récentes précipitations, Mme Lynn Lafortune arrive à une conclusion différente. Mme Lafortune est d'avis que la Politique de déneigement des petites rues comme la rue de Bourges n'est pas satisfaisante pour les déplacements piétonniers. Elle souhaiterait des critères qui sécurisent et favorisent la marche dans les rues peu fréquentées. Elle souligne la problématique de l'accumulation de neige sur la chaussée occasionnée par les délais prévus dans la Politique de déneigement. Plus particulièrement, lorsque le temps se fait doux et qu'il est suivi de températures froides. Elle pense que le stationnement d'un seul côté de la rue mériterait d'être envisagé et qu'il pourrait être possible dans plusieurs rues. Cela permettrait d'adapter le déneigement pour les déplacements piétonniers sur au moins un côté de rue.

Denise Trudel explique les raisons pour lesquelles cette suggestion ne pourrait être acceptée. Elle suggère d'inviter M. Mario Blanchette, directeur de la Division des travaux publics de l'Arrondissement afin qu'il puisse répondre à ce type de questions et commentaires.

M. Roger Desjardins est d'accord que le service est déficient là où il ne passe pas d'autobus. Mme Brais ajoute que le déneigement respecte en général les normes fixées par la politique et que ce sont des normes correctes pour la circulation en automobile. Ces normes ne sont toutefois pas suffisantes pour assurer des déplacements à pied agréables et sécuritaires. À cet égard, Mme Nicole Brais trouve pertinent, dans chaque quartier, de désigner quelques corridors piétons auxquels on accorderait une plus grande attention. M. Bernard Brassard mentionne sa pleine satisfaction par rapport au déneigement.

10-01-08 Correspondance, information et trésorerie

Une copie du rapport de l'Ombudsman de la Ville de Québec a été reçue.

Résolution 10-CA-02 concernant le paiement de la secrétaire pigiste

SUR PROPOSITION DE M. JEAN-ROBERT PÉPIN, APPUYÉE PAR M. BERNARD BRASSARD, il est résolu qu'un chèque de 65,00 \$ soit remis à Mme Monique

Langevin pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 11 janvier 2010 du conseil d'administration du conseil de quartier des Jésuites.

10-01-09 Période réservée aux conseillers municipaux

Mme Michelle Morin-Doyle

Mme Morin-Doyle souhaite la Bonne Année à toutes les personnes présentes. Elle félicite également les membres du conseil d'administration qui ont participé à la consultation. Concernant le déneigement des trottoirs, elle explique que les budgets de la Ville et de l'Arrondissement ont été augmentés concernant les abrasifs et l'entretien des trottoirs.

Mme Denise Trudel

Mme Denise Trudel souhaite également la Bonne Année à toutes les personnes présentes et félicite les membres du conseil d'administration qui ont participé à la consultation. Concernant le déneigement, elle mentionne que tous les élus sont invités à un comité plénier sur le déneigement jeudi prochain et qu'elle en profitera pour faire part de ses insatisfactions à ce sujet. Elle souhaite la bienvenue à Mme Langevin qu'elle a connue durant son premier mandat comme élue à l'Arrondissement de Charlesbourg.

10-01-10 Questions et commentaires du public

M. Philippe Gotty a remarqué un véhicule de type 4 roues qui faisait l'entretien des trottoirs (épandage) dans Lebourgneuf et se demande s'il est possible que le même système soit utilisé dans l'Arrondissement. Il mentionne entre autres le trottoir sur la 10^e Avenue entre Louis XIV et l'école Parc Orléans.. De plus, le trottoir de la 10^e Avenue entre la 60^e Rue et la 70^e Rue est très mal entretenu. Il a remarqué également que le personnel de la Ville remplit parfois les trottoirs de neige par leur façon de déneiger. L'épandage sur Rambouillet et Gassicourt a été fait seulement ce matin. Il a noté tout de même une amélioration dans le déneigement.

Mme Rachelle Bluteau suggère que pour le corridor à partir du terminus de Charlesbourg, il soit inscrit seulement « corridor piétonnier » plutôt que corridor scolaire et piétonnier. Concernant le déneigement, elle est d'accord à l'effet que le service est amélioré. Cette suggestion sera reprise dans la lettre traitée au point 10-01-06.

Suivi →

M. Philippe Gotty mentionne que la responsabilité de la mauvaise implantation de l'arrêt sur la 3^e Avenue Est /79^e Rue Est résulte du Réseau de transport de la Capitale qui aurait négligé de repositionner rapidement ses pancartes par rapport à la pancarte d'arrêt.

10-01-11 Préparation de l'assemblée générale annuelle

Tous les postes électifs sont en réélection à la prochaine assemblée générale : Quatre postes pour les femmes, quatre postes pour les hommes et un poste de

représentant du milieu institutionnel et économique. Les modalités sont les mêmes, soit déposer son bulletin de candidature signé par dix personnes demeurant dans le quartier. Des dépliants seront distribués à chaque adresse du quartier et l'information sera diffusée dans le Charlesbourg Express et sur le site Internet. L'assemblée générale aura lieu à la salle de la Cité du bureau d'arrondissement le 8 mars prochain. Mme Priscilla Lafond s'informe si les membres désirent qu'un point d'intérêt général soit ajouté à l'ordre du jour, et ce, afin de susciter une participation plus nombreuse des citoyens. Mme Brais mentionne que c'est intéressant et que cela pourrait aider à faire connaître le conseil de quartier. Les membres décideront à la prochaine séance.

Le rapport du président devra être présenté ainsi que celui du trésorier. Les procès-verbaux signés devront également être disponibles à cette assemblée. Mme Priscilla Lafond demande à recevoir l'ensemble des documents d'ici la fin de janvier.

10-01-12 Divers

Collecte sélective des déchets pour les multi-logements

Mme Nicole Brais explique qu'il y a un projet pilote concernant la collecte sélective des déchets pour les immeubles multi-logements. Jusqu'à maintenant, cette collecte (recyclage) n'était pas faite pour ce type d'édifice, mais les propriétaires de Place Chamonix fournissaient des conteneurs collectifs de recyclage. Or le projet pilote a diminué le nombre de conteneurs et le design de ceux-ci est vraiment mal pensé. Par exemple, le couvercle est très pesant et très difficile à soulever de par son poids et sa grandeur. Elle ne croit pas que cette nouvelle façon de faire va favoriser le recyclage.

Suivi →

Mme Brais demande s'il est possible de connaître le nombre de bacs nouveaux qui ont été installés à Place Chamonix.

M. Philippe Gotty s'informe s'il y aura de la publicité pour informer que des gens veulent soumettre leur candidature au conseil de quartier.

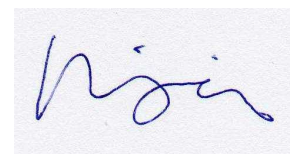
M. Roger Desjardins souhaite que la Ville oblige les gens à utiliser des bacs pour les déchets réguliers.

10-01-13 Fin de la séance

SUR PROPOSITION DE M. BERNARD BRASSARD, APPUYÉE PAR Mme NICOLE BRAIS, IL EST RÉSOLU que la séance soit levée; la clôture est constatée à 21 h 20 par M. Jean-Robert Pépin.



Jean-Robert Pépin, président



Nicole Brais, secrétaire